Compte rendu sommaire valant publication
Publication dans la huitaine
Art L 212-25 du Code des collectivités territoriales

# CONSEIL MUNICIPAL
# Affichage sommaire

**Séance du Lundi 20 Juillet 2026**

**PRÉSENTS** : Mme HAYE Nadia, Mr FRERE Fabrice, Mr JACQUEMIN Claude, Mme BREMOND Perrine, Mr BRIFFAUD Yves, Mr DAVERAT Éric, Mr NIVEAU Romain, Mme TALON Catherine, Mme CHARNEAU Cécile, Mme MAROT Nathalie.

**ABSENTE AVEC POUVOIR** : Mr AUDURIER Samuel (pouvoir à Mr FRERE Fabrice), Mme MARTIN Anne-Marie (pouvoir à Mme TALON Catherine), Mme MALVAUD Gaëlle (pouvoir à Mr NIVEAU Romain), Mr ROUZIES Jean (pouvoir à Mme HAYE).

**ABSENTE EXCUSEE** : Mme VIOLLEAU Chloé.

**Mme MAROT Nathalie a été élue secrétaire de séance**

| | |
|---|---|
| ❖ Procès-Verbal du 15 Juin 2026 | o Pour : 14<br>o Contre : 0<br>o Abstention : 0 |
| ❖ Modification de la délibération animaux en divagation | o Pour : 14<br>o Contre : 0<br>o Abstention : 0 |
| ❖ Remboursement de frais engagés pour l'achat de climatiseurs aux écoles | o Pour : 14<br>o Contre : 0<br>o Abstention : 0 |

*Arrivée de Mme VIOLLEAU Chloé à 20h45*

| | |
|---|---|
| ❖ Modification du règlement intérieur du cimetière | o Pour : 15<br>o Contre : 0<br>o Abstention : 0 |

| | |
|---|---|
| ❖ Service civique | o Pour : 13<br>o Contre : 0<br>o Abstention : 2 |

***Informations et questions diverses :***

❖ Groupe de travail sur la profession de foi

Un rappel est fait sur les groupes de travail à créer avant le conseil du mois d'octobre par les différentes commissions afin de pouvoir réfléchir aux projets à envisager sur le budget 2027. Les priorités seront définies lors du débat d'orientation budgétaire.

❖ Cimetière présentation suite congrès

Les élus ont rencontré une entreprise lors du congrès des collectivités des Deux-Sèvres qui s'est tenu le 17 juin dernier à Bressuire. La commission cimetière va prendre attache auprès du commercial pour voir les services qui peuvent être proposés.

❖ Proposition acquisition terrain

Mme Haye informe l'assemblée qu'elle a eu très récemment un contact avec les propriétaires de la parcelle AB0149 concernant la problématique de sécurité sur l'immeuble de la section cadastrale. Elle a échangé avec l'architecte des bâtiments de France qui a donné un avis sur le dossier très rapidement. A ce jour, un dossier d'urbanisme pour une démolition est en cours d'instruction, le devis de démolition a été signé par les propriétaires. Une proposition de rachat de la parcelle sera faite aux propriétaires après démolition de la structure.

❖ Service civique :

Mme Charneau a présenté le dossier, la délibération a été prise en fonction

❖ AFACCC79 fête du chien et de la ruralité :

La fédération des associations de chasseurs aux chiens courants tiendra une manifestation sur le site du Chaillot les 29&30 mai 2027. Diverses animations auront lieu lors de ce week-end dont l'assemblée générale de l'association.

❖ Terrain de foot

Le FC Autize a fait part de son inquiétude quant à l'état des terrains de foot et la reprise de la saison. En raison des conditions météorologiques, l'arrosage n'est plus possible depuis plusieurs semaines et les terrains se dégradent fortement, l'association a pleinement conscience des restrictions en vigueur sur l'usage de l'eau. Une réunion va être organisée avec les élus des communes voisines dans les jours à venir et une réponse sera faite à l'association.

❖ Périscolaire

Les travaux ont pris du retard, ce retard aura probablement un impact sur le prochain budget puisque le solde des subventions ne pourra intervenir qu'à la fin des travaux.

❖ Budget 2026

A la demande de Mr Niveau lors d'un précédent conseil Mme le Maire propose une réunion le 29 septembre 2026 à 19h afin d'expliquer en détail le budget d'une collectivité aux élus.

❖ Cinéma en plein air :

L'évènement s'est déroulé le 17 juillet dernier sur le site du Chaillot. L'association du palet Ardinois a tenu une buvette lors de cette séance. Une réflexion sera menée l'an prochain, si la manifestation est reconduite, afin de sélectionner un film adapté à tous les publics.

❖ Feu d'artifice :

En raison des conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité celui-ci n'a pas eu lieu le 13 juillet. Mme Le Maire demande à ce que la commission animation réfléchisse à la nécessité ou pas de reporter à une date ultérieure afin d'avoir une éventuelle date de report à donner à l'entreprise.

❖ Conseil communautaire :

Dans l'attente de la confirmation, la séance du 13 octobre 2026 pourrait se dérouler à la salle du Chaillot.

*Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h45.*

MAIRIE D'ARDIN 79160 (Deux-Sèvres)

Ardin, 20 Juillet 2026

Madame Le Maire,
Nadia HAYE